RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

ARRÊTÉ du 25 JAN. 2021

portant nomination d'un Commissaire du Gouvernement auprès de Terres Inovia (ex-CETIOM)

NOR : AGRT2103731A

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Vu la loi n°48-1228 du 22 juillet 1948 modifiée fixant le statut juridique des centres techniques industriels ;

Vu le code de la recherche, notamment l'article L521-5 relatif au rôle du commissaire du Gouvernement au sein du conseil d'administration d'un centre technique industriel ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R.822-1 relatif aux actions de développement agricole et rural ;

Vu l'arrêté du 12 février 2018 relatif à la qualification d'instituts techniques agricoles ou agro-industriels ;

Vu les statuts régissant Terres Inovia, centre technique industriel institué sous le nom de CETIOM en application de la loi sus-visée, et notamment l'article 11 ;

ARRÊTE

Article 1er.- Madame Raphaëlle MALOT, cheffe du bureau « Grandes cultures, semences végétales et produits transformés » à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises **du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation**, est nommée commissaire du Gouvernement et représentante de l'État pour le développement agricole et rural auprès de Terres Inovia (ex-CETIOM), en remplacement de Madame Juliette PRADE.

Article 2.-

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche et la directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 25 JAN. 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation,

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Valérie BADUEL

La directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises

Valérie METRICH-HECQUET